



POURQUOI ADHERER A LA 4AF?

Vous êtes dirigeant ou responsable au sein d'une entreprise, d'un groupe coopératif, d'une organisation professionnelle, d'un organisme technique... Vous avez à gérer des activités de veille, de stratégie, de communication...

Quels sont pour vous les avantages d'adhérer à l'Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France (4AF) et quelles sont les réponses qu'elle peut vous apporter?

- « En tant que responsable, j'ai besoin d'actualiser nos connaissances scientifiques, économiques, juridiques... dans des domaines concernant l'agriculture, l'alimentation ou l'environnement »

Avec la 4AF, vous pourrez accéder aux travaux déjà réalisés, aux ressources documentaires, demander des avis à l'Académie...

- « Au sein de nos entreprises, il est difficile d'appréhender toute la complexité de notre univers et tous les impacts de nos activités. Nous avons besoin d'éclairages extérieurs, d'élargir nos contacts et de développer nos réseaux »

Les membres de la 4AF peuvent demander une saisine à l'Académie d'Agriculture, la formation de groupes de travail, ou de participer aux groupes de travail déjà mis en place pour compléter les connaissances.

- « Mon entreprise est confrontée à des opinions et déclarations médiatique, militante ou politique. Comment pourrais-je disposer d'une expertise neutre ? »

En participant à la 4AF, vous pourrez accéder à une expertise indépendante. Les académiciens sont des spécialistes reconnus dans de nombreux domaines. Ils ont le recul nécessaire pour une expertise permettant d'éclairer les débats publics au bénéfice du monde socio-économique et des citoyens.

- « Les citoyens expriment aujourd'hui de la défiance vis-à-vis de nos entreprises et plus globalement de l'innovation scientifique. Est-ce que l'Académie peut nous aider à restaurer la confiance nécessaire au fonctionnement de nos entreprises et de l'économie ? »

La vocation de l'Académie d'Agriculture est d'établir des passerelles entre la science, les acteurs, les décideurs et l'opinion publique. En participant à la 4AF, vous favoriserez l'expertise collective de l'Académie d'Agriculture, basée sur une approche scientifique et une réflexion interdisciplinaire.

- « En ce qui concerne ma société, nos prises de parole sont jugées peu crédibles car elles sont interprétées comme servant des intérêts privés, bien que nous développions des partenariats public-privé ».

En participant à la 4AF, il est possible d'établir une concertation large sur des sujets d'intérêt collectif et de communiquer (petits déjeuners, publications, colloques...) sur des synthèses essentielles à la décision politique et à l'acceptation sociétale.

Enfin, en adhérant à l'Association des Amis de l'Académie d'Agriculture de France, vous permettrez à l'Académie d'accroître sa notoriété, d'exprimer ses compétences et de pouvoir encore mieux accomplir sa mission d'expertise au profit de l'ensemble du monde agricole et de la société.